



**Syndicat Mixte d'Aménagement des
Bassins Aume-Couture, Auge et Bief**

Maison de l'eau
16140 Saint Fraigne
☎ 05.45.21.01.91

f.devautour@smabacab.fr

St Fraigne, lundi 24 août 2020

Compte rendu de réunion

Comité Syndical

Lundi 17 Août 2020, 18h30 à la maison de l'eau.

La séance prévue à 18h30 à la maison de l'eau, comportait l'ordre du jour suivant :

A l'ordre du jour :

- Installation du comité syndical ;
- Election du Président ;
- Composition du bureau et fixation du nombre de vice-présidents ;
- Election des Vice-Présidents ;
- Délégation du comité syndical au président ;
- Indemnité des élus ;
- Election de la Commission Appel Offre/mapa ;
- Election de la Commission thématique zone humide ;
- Désignation des délégués au syndicat mixte Charente Eaux ;
- Adhésion et désignation d'un délégué titulaire et d'un suppléant à l'ATD 16 ;
- Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant à l'EPTB Charente.

Délégués présents :

Titulaires Mesdames SOURISSEAU/MARCHET/BAUDRIT/WILKINSON/ Messieurs
BONNET/MEGRET/TRILLAUD/TYRE/DEVAUTOUR/BORNE/CAILLAUD/TEXIER
/
GUYARD/DURAND/CAILLER/LAVERGNE/BERTRAND/SALAMAND/ROY/
DANJOU/TRICOIRE/MEUNIER/BRISSONNAUD/BARONI/AUGIER/BOREL/
ALBRECHT/MONTIGNY/BALLAND/PROUST/POINT/CACLIN/MERCIER/
RACINE/CAQUINEAU

Suppléants Monsieur LASCOUX/

Présent à titre consultatif :

Madame GISLOT Chloé (SMA BACAB)
Monsieur BLANCANT Julien (SMA BACAB)
Madame DEVAUTOUR Florence (SMA BACAB)
Monsieur MICHAUD François (SMA BACAB)
Monsieur TERRASSON Jordan (SMA BACAB)
Monsieur FAVARD Morgan (SMA BACAB)

Introduction

La séance débute à 18h30, Monsieur le Président procède à l'appel des délégués pour connaître les titulaires et suppléants présents. En introduction, Monsieur BLANCANT prend la parole pour rendre compte de l'état des cours d'eau actuel. Le manque d'eau est généralisé, de nombreux linéaires sont asséchés. Un compte rendu écrit sera transmis aux élus et partenaires du syndicat par mail.

Monsieur **BONNET** souhaite réaliser une brève présentation du SMABACAB en détaillant les partenaires techniques et financiers, l'historique de sa création, le budget, le personnel employé, le matériel, et les actions phares. Il explique qu'actuellement, le SMABACAB est en cours de lancement d'un nouveau programme pluriannuel d'actions, et qu'en parallèle, il mène une étude ambitieuse de sorte à connaître précisément le fonctionnement des bassins versants de l'Aume-Couture, de l'Auge et du Bief.

Il ajoute que la principale problématique de nos milieux aquatiques est l'aspect quantitatif, tant par le manque d'eau en période estivale que par le risque d'inondations lors de crues. Pour travailler sur ce point essentiel, le SMABACAB a décidé de recruter en 2019 une technicienne zones humides.

Pour terminer, Monsieur BONNET explique que ces éléments seront détaillés en fin de séance via un diaporama qui sera joint au compte rendu.

Installation du comité syndical

Monsieur **BONNET** fait appel au doyen d'âge, Monsieur **Bernard BORNE**, pour tenir la séance d'élection du nouveau président du SMABACAB ; Mesdames **Mélanie SOURISSEAU** et **Christelle MARCHET** sont désignées comme assesseures.

Monsieur **BORNE** fait l'appel des candidats ; seul Monsieur **BONNET** se présente.

Monsieur **BORNE** invite à procéder au vote à bulletin secret.

Après dépouillement, Monsieur **Franck BONNET** est élu Président avec 33 votes pour et 3 votes blancs.

Monsieur **BONNET** prend la parole, remercie l'assemblée pour sa confiance, et explique vouloir continuer à travailler dans l'intérêt des milieux aquatiques, enjeux qui pour lui est d'utilité publique. Il dit se réjouir du renouvellement partiel de l'assemblée, intégrant des délégués nouveaux et représentants de notre territoire.

Fixation du nombre de vice-présidents

Monsieur **BONNET**, explique que le bureau était composé de 5 vice-présidents au précédent mandat, suite à la structuration du SMABACAB effectuée en plusieurs temps. Ces différentes étapes avaient impliqué la conservation des élus des anciens syndicats. Il s'avère pertinent d'abaisser le nombre de vice-présidents à 4 membres pour représenter l'ensemble du territoire.

Monsieur le Président procède donc au vote pour que le nombre de vice-président soit de 4 membres. Le vote est effectué à main levée, l'ensemble des délégués approuve la décision avec une abstention.

Election des vice-présidents

Monsieur **BONNET** invite l'assemblée à se prononcer sur une liste comportant 4 vice-présidents, déjà présents lors du dernier mandat, parmi lesquels :

- Monsieur Francis ROY (finances, gestion du personnel)
- Monsieur Christophe TYRE (travaux, suivi des milieux aquatiques, gestion de la zone humide)
- Monsieur Emmanuel CAQUINEAU (Matériel et infrastructures, Véhicules)
- Monsieur Christophe AUGIER (site internet, communication, assurance)

Monsieur **BONNET**, demande au comité syndical si d'autres personnes sont candidates au titre de vice-président. Aucun membre du comité syndical ne se déclare.

Les délégués sont appelés à voter sous contrôle des assesseurs.

Les résultats du vote sont de 36 voix en faveur de **Monsieur ROY, Monsieur CAQUINEAU, Monsieur AUGIER** et 34 voix pour **Monsieur TYRE**. La liste proposée est donc élue.

Composition du Bureau

Monsieur **BONNET** poursuit la réunion par la désignation des membres du bureau. Ces derniers auront en charge différentes délégations et seront informés pour discuter de l'ordre du jour avant chaque comité syndical. Monsieur **BONNET** propose d'intégrer le Président et les 4 vice-présidents au bureau et d'ajouter un élu issu du territoire de chaque CDC adhérente.

Après appel des candidats, Monsieur le Président met au vote la composition du bureau qui est votée favorablement à l'unanimité avec 36 votes pour. Ainsi les membres du bureau sont :

- Monsieur **Franck BONNET**
- Monsieur **Francis ROY**
- Monsieur **Christophe TYRE**
- Monsieur **Emmanuel CAQUINEAU**
- Monsieur **Christophe AUGIER**
- Monsieur **Christian MEGRET**
- Monsieur **Bernard SALAMAND**
- Monsieur **Jean-Michel MEUNIER**
- Monsieur **Eric RACINE**
- Monsieur **Didier BOREL**

Délégation du comité syndical au Président

Monsieur **BONNET** expose que dans un souci d'efficacité et de réactivité, en application de l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président peut recevoir des délégations.

Monsieur **BONNET** donne parole à Madame **DEVAUTOUR** Florence pour lire la proposition de délégations faites au Président. Le comité se prononce en faveur de l'adoption de la délibération à l'unanimité.

Délégation du comité syndical au Bureau

Monsieur **BONNET** expose qu'en l'application de l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, les vice-présidents ou le bureau dans son ensemble peuvent recevoir des délégations.

Monsieur **BONNET** donne parole à Madame **DEVAUTOUR** Florence pour lire proposition de délégations faites au bureau. Le comité se prononce en faveur de l'adoption de la délibération à l'unanimité.

Indemnité des élus

Monsieur **BONNET** continue l'ordre du jour et fait voter les indemnités des élus. Ces indemnités sont calculées en fonctions de la population du SMABACAB et s'élèvent aux montants suivants :

- Président → 25,59% soit 995,30 € brut/mois
- Vice-président → 10,24% soit 398 € brut/mois

Le président met au vote ces montants qui sont approuvés à l'unanimité.

Election de la commission d'appel d'offre/mapa

Monsieur le Président informe de la nécessité de désigner des membres pour la commission d'appel d'offre et MAPA ; pour simplifier les démarches au sein de la collectivité, il propose que les deux commissions soient composées des mêmes délégués. Monsieur le Président appelle les délégués intéressés pour intégrer ces commissions. Aucune candidature n'est manifestée, Monsieur **BONNET** propose que le Président et les vice-Présidents soient les titulaires. Pour les suppléants, les délégués volontaires ont été élus.

Le comité syndical approuve à l'unanimité les membres qui sont les suivants :

Titulaires
Monsieur BONNET Franck
Monsieur ROY Francis
Monsieur CAQUINEAU Emanuel
Monsieur TYRE Christophe
Monsieur AUGIER Christophe

Suppléants
Monsieur BALLAND Cyril
Monsieur SALAMAND Bernard
Monsieur CAILLER Julien
Madame MARCHET Christelle
Monsieur MEGRET Christian

Election de la Commission Thématique Zones Humides

Monsieur **BONNET** propose la création d'une thématique zones humides qui aura pour objectif la mise en œuvre et le suivi des actions relatives à la valorisation, la gestion et la protection des zones humides. Monsieur **BONNET** propose que les membres du bureau y siègent et demande si d'autres membres sont intéressés. Le comité syndical se prononce à l'unanimité en faveur des membres suivants :

- Monsieur ROY Francis,
- Monsieur TYRE Christophe,
- Monsieur CAQUINEAU Emmanuel,
- Monsieur AUGIER Christophe,
- Monsieur MEGRET Christian,
- Monsieur SALAMAND Bernard,
- Monsieur MEUNIER Jean-Michel
- Monsieur RACINE Eric,
- Monsieur BOREL Didier,
- Madame BAUDRIT Isabelle
- Monsieur DANJOU Laurent
- Monsieur TRILLAUD Damien
- Monsieur LAVERGNE Didier
- Monsieur TEXIER Didier
- Monsieur ALBRECHT Sylvain.

Délégués Charente Eaux

Monsieur **BONNET** se propose d'être titulaire et demande à Monsieur **Christophe TYRE** d'être le suppléant. Le comité syndical se prononce favorable à l'unanimité.

Délégués ATD 16

Monsieur **BONNET** se propose d'être le titulaire et demande à Monsieur **Didier LAVERGNE** d'être le suppléant. Le comité syndical se prononce favorable à l'unanimité.

Délégué EPTB Charente

Monsieur **BONNET** se propose d'être le titulaire et demande à Monsieur **Sylvain ALBRECHT** d'être le suppléant. Le comité syndical se prononce favorable à l'unanimité.

Fin de séance

Monsieur **BONNET** termine en apportant quelques précisions à l'assemblée en expliquant que le comité syndical se réunit environ 6 fois par an ; un compte rendu des comités syndicaux sera envoyé à chaque fois aux titulaires et aux suppléants. Monsieur **BONNET** expose qu'il prévoit la mise en place d'une conférence des maires des communes présentes sur le SMABACAB.

Madame **DEVAUTOUR** Florence prend la parole pour expliquer que les convocations sont envoyées par voie dématérialisées par l'intermédiaire du site I-délibRE. Madame **DEVAUTOUR** précise qu'elle reste à disposition pour tout renseignement.

Questions diverses

Monsieur Julien **CAILLER** explique qu'un ouvrage sur le Bief pose problème et demande si le SMABACAB est compétent pour cet aménagement.

Monsieur **BLANCANT** explique qu'il connaît cet ouvrage, qu'il a été ciblé dans le cadre du futur programme pluriannuel de gestion, mais que l'aménagement à réaliser devra être dimensionné avec l'accord du propriétaire, des élus locaux et surtout des textes de loi en vigueur.

Monsieur **CAILLER** demande également ce qu'il est possible de faire au niveau du pont de Luxé ; une arche sur trois est bouchée par du sédiment, et un embâcle s'est créé en amont.

Monsieur **BLANCANT** explique que le pont est surdimensionné par rapport au cours d'eau et que les écoulements ne sont pas suffisants pour mobiliser les sédiments, qui finissent par s'accumuler sous l'une des arches. Concernant les branchages qui se sont accumulés, le SMABACAB en prend note et pourra intervenir rapidement grâce à sa régie.

Monsieur **BONNET** invite monsieur **BLANCANT** à présenter un diaporama sur le SMABACAB pour informer en détail l'assemblée et les nouveaux délégués sur la collectivité (diaporama joint au présent compte rendu).